

Le 3 février 2026

Le Maire de VAL-DE-VIRVÉE

A

Mesdames, Messieurs les Conseillers  
Municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Lundi 9 février 2026 à 18 heures 30**

A la

**Mairie de Val-de-Virvée  
Salle du Conseil Municipal  
18 Rue d'Aubie  
AUBIE-ET-ESPESSAS  
33240 VAL-DE-VIRVÉE**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,  
Christophe MARTIAL



## Ordre du jour

- 1- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 8 décembre 2025
- 2- Rapport Sociale Unique 2024
- 3- Finances - Autorisation d'engager et de liquider les dépenses d'investissement 2026 dans la limite de 25% des crédits 2025 - Modification
- 4- MAPA - Rénovation énergétique de l'école Jacques COLAVOLPE - Avenants
- 5- Demande de subvention DSIL 2026 - Ecole Jacques COLAVOLPE
- 6- Lotissement de BLUAT - Transfert de la voirie et convention de gestion des espaces verts
- 7- EPFNA - Avenant n°1
- 8- Information sur les décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences - Article L2122-22 du CGCT
- 9- Questions diverses